

CT DGAC

COMITÉ TECHNIQUE DGAC DU 15 MARS 2022

En introduction de ce Comité technique (CT), le Directeur général a souligné que les prévisions de trafic étaient incertaines au regard de la gestion internationale de la crise sanitaire et du conflit ukrainien. Pour ce qui concerne la DSNA, la mise en place de 4Flight est attendue à très court terme associée à une forte demande de qualité de service durant l'été. S'agissant de la DGAC, la préparation du budget avec nos partenaires interministériels est d'ores et déjà engagée dans un contexte de hausse de l'inflation et d'annonce de l'augmentation du point d'indice de la Fonction publique.

Cartographie des instances pour les prochaines élections professionnelles

La nouvelle loi Transformation Fonction Publique prévoit parmi tous ses effets néfastes une refonte des instances de dialogue social : les CT sont remplacés par des Comité Sociaux d'Administration. Les CHSCT sont remplacés par des Formations Spécialisées (FS). Pour rappel, dans les CAP, les organisations syndicales ont déjà été exclues des actes de décision sur la mobilité et l'avancement.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu en **décembre 2022**. Elle se dérouleront uniquement par **vote électronique**.

Arrêté portant création des CSA et FS à la DGAC

Pour	Abstention	Contre
UNSA (2) + CFDT (1) + SNCTA (2)	FO (2)	CGT (3)

Arrêté portant création des CAO DGAC, ENAC et Météo-France

Pour	Abstention	Contre
UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3)	FO (2) + SNCTA (2)	-

Arrêté CAP ICNA

Pour	Abstention	Contre
FO (2) + UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3) + SNCTA (2)	-	-

Arrêté CAP IEEAC

Pour	Abstention	Contre
FO (2) + UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3)	SNCTA (2)	-

Arrêté CAP IESSA

Pour	Abstention	Contre
FO (2) + UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3)	SNCTA (2)	-

Arrêté CAP TSEEAC

Pour	Abstention	Contre
UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3) + SNCTA (2)	FO (2)	-

Arrêté CCP 84-16

Pour	Abstention	Contre
FO (2) + UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3)	SNCTA (2)	-

Pour	Abstention	Contre
FO (2) + UNSA (2) + CFDT (1) + CGT (3)	SNCTA (2)	--

Astreintes techniques au SNA-N

Deux nouvelles astreintes de week-end sont mises en place au SNA-N. Une première est mise en place pour la maintenance IESSA sur le site de Beauvais, pour compléter celle déjà existante à Lille. La seconde concerne l'équipe Energie-Clim de Lille et Beauvais. La période de mise en place de ces deux astreintes n'est prévue que de début mai à fin octobre, par rapport aux trafic commercial de ces 2 terrains.

Pour	Abstention	Contre
-	FO (2) + CFDT (1) + SNCTA (2) + CGT (3) + UNSA (2)	-

Questions diverses FO

GT Avancements Ouvriers d'État

Nous sommes toujours en attente du retour du Guichet Unique des textes afin de pouvoir préparer les avancements Ouvriers d'État en 2022 ; le GT Avancements OE a rendu ses conclusions fin janvier et l'année 2022, déjà bien entamée, ne doit pas être une année blanche, à la fois pour les titulaires d'un essai en poche obtenu en 2021, mais également tous les promouvables 2022, des derniers groupes 6 aux groupes HCC.

L'administration a précisé que des demandes avaient été exigées par la direction du budget sur la fin réelle des recrutements Ouvriers depuis 2018. Le sujet volume d'avancements (taux pro-pro et donc postes d'avancements) a aussi nécessité des informations complémentaires demandées par le budget, et la réponse du Guichet Unique ne devrait donc plus tarder sur ces 2 sujets (nouveau mode d'avancements et volumes d'avancements).

GT carrière des CDI-OE

À plusieurs reprises dans les différentes instances de dialogue social de la DGAC : CAO, INCO et CT DGAC, nous vous demandons une date pour le lancement du GT Carrière CDI-OE qui permettra de donner une visibilité de carrière à plus de 60 agents contractuels embauchés sur des fonctions d'ouvriers. Ces agents arrivent maintenant à des anciennetés équivalentes aux derniers Ouvriers groupe 6 qui, vont pouvoir progresser en 2022 et 2023. La DGAC doit répondre maintenant à cette visibilité de déroulement de carrière.

SDCRH s'engage à lancer ce GT, dès que le retour du Guichet Unique sera fait sur les avancements Ouvriers (voir point précédent), afin de pouvoir construire un déroulement de carrière le plus similaire possible à celui des Ouvriers d'État.

Convention nationale de dialogue social

Vous avez répondu favorablement à la préconisation de la cour des comptes sur l'arrêt du subventionnement des syndicats représentatifs de la DGAC au travers de la convention nationale de dialogue social. FO vous remercie d'avoir honoré les années 2020 et 2021. Nous nous interrogeons cependant sur la dernière année de cette convention qu'est 2022 et des suites que vous souhaitez mettre en œuvre pour son remplacement en 2023.

L'administration doit poursuivre courant 2022 le chantier pour préparer la nouvelle convention nationale de dialogue social à partir de 2023, après les élections de fin d'année.

Vos représentants FO : Dominique THOMAS, Franck DUPONT, Vincent BACHELIER, Eric LALLIS.

